

# TRESSES INFORMATIONS



N° 183

MAGAZINE MUNICIPAL / juin 2022



*Bonnes vacances  
et très bel été !*



# AGENDA

Retrouvez sur [www.tresses.org](http://www.tresses.org)  
tout l'agenda de la ville



## SOMMAIRE

### Agenda de l'été

- 1<sup>er</sup> juillet à partir de 19h, **marché gourmand au Reflet**
- 1<sup>er</sup> juillet à 23h, **feu d'artifice au Parc Marès**
- 2 juillet à partir de 14h, **fête de Tresses au Parc Marès**
- tous les mardis du 4 juillet au 31 août, **CAP33 Place Fuenmayor**
- 14 juillet à 10h, cérémonie devant l'arbre de la paix (parc de la mairie)
- 18 août à 21h30, **cinéma en plein air, la Séguinie**
- 27 août à partir de 19h, **marché gourmand au Reflet**
- 2 septembre à partir de 20h, **Nuit étoilée au Parc Marès**
- 3 septembre, de 10h à 17h, **fête des associations au Reflet**
- 9 septembre, 19h, **ouverture de la saison culturelle, spectacle**
- 23 septembre à 19h30 concert **The Wackids, Back to the 90's au Reflet**
- 24 septembre à partir de 9h30, **Culture BazAar**

Tresses en images	p.4
Tresses Contacts	p.6
Infos habitants	p.7
Courrier des lecteurs	p.8
Actualité	p. 9-10
Consultation	p.10
Actualité rentrée scolaire	p.11
Education - école maternelle	p.12-12
Un été à Tresses	p.14-15
Prévention	p.16
Vie locale	p.17
Culture	p.18-19
Les associations tressoises	p.20-27
Tresses Pratique	p.28-29
Tribunes libres	p.30
Patrimoine de Tresses	p.31



Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.  
Imprimé avec des encres à base végétale.



## EDITO

Chères Tressoises, chers Tressois,

L'été est là et avec lui la saison Cap33 qui propose des activités sportives et ludiques sur les communes de notre communauté. Venez en profiter sans modération. A Tresses, c'est tous les mardis Place Fuenmayor.

Ce sera aussi l'occasion de souffler un peu après un printemps riche en évènements longtemps retardés par les protocoles sanitaires. La vie culturelle, sociale et associative a repris ses droits ; le repas des aînés a rencontré un immense succès, tout comme le carnaval et la fête des voisins qui a de nouveau égayé les quartiers.

La vie démocratique a elle-aussi été soutenue ces derniers mois : réunion publique sur le projet d'école maternelle ; réunion publique avec le syndicat du Gua responsable de l'entretien des cours d'eau ; réunion avec Gironde habitat et les locataires sinistrés l'an dernier ; quatre dimanches consacrés aux élections présidentielle puis législatives ; réunion des nombreux conseils et commissions ; installation du nouveau policier municipal ; ateliers participatifs sur l'enfance jeunesse...

Pendant ce temps, les caprices du ciel ne nous épargnent pas. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés immédiatement lors de très violente tempête du 15 mai dernier. Tous ensemble et jusque tard dans la nuit nous avons dégagé 6 axes de circulation en travers desquels s'étaient couchés des arbres parfois pluri centenaires. Avant cela la tempête Diego avait traversé la commune laissant derrière elle son lot de sinistres.

Nous avons ensuite dû faire face à une période de canicule, éprouvante pour les plus fragiles d'entre nous, les enfants et les âgés en premier lieu. Les élus du CCAS ont contacté les Tressois inscrits sur le registre des personnes vulnérables pour leur proposer aide et s'assurer qu'ils allaient bien, nous avons équipé les écoles de brumisateurs pour apporter un peu de fraîcheur et étendu les horaires d'ouverture de la bibliothèque climatisée.

Parallèlement, la sécheresse s'installe et met à mal la faune et la flore.

Nous devons hélas nous habituer à ce dérèglement climatique, et c'est pourquoi la mise en place de la réserve communale d'action civile prend tout son sens ; j'en salue les volontaires.

A chacune et chacun de vous je souhaite un très bel été.  
Nous avons souhaité vous proposer plusieurs évènements, nous nous y retrouverons,

Christian Soubie, Maire de Tresses,  
Président de la Communauté de Communes les Coteaux bordelais

# TRESSES EN IMAGES



Spectacle *Enfant d'éléphant*, théâtre d'ombres et de lumières pour une plongée au coeur de l'Afrique.



Les rues de Tresses à l'heure du Carnaval sur le thème des créatures aquatiques imaginaires.



Spectacle "façades" à la maison Marès.



Panier garni de produits locaux distribués aux seniors de Tresses



Dégustation de smoothies au restaurant de l'école maternelle.



Fête des voisins : le retour de la convivialité et du partage.





**Les jeunes de la Carte Blanche attendent l'ouverture des portes du Reflet et le concert qu'ils ont choisi.**



**Réunion publique avec le Président du Syndicat du Gua sur le risque inondations.**



**Dégustation de la fraise locale par une productrice au réfectoire de l'école élémentaire.**



**Présentation des instruments de musique aux élèves par l'ADEMA.**



**Inauguration du poste du policier municipal dans la galerie marchande.**



**Création d'un tag végétal devant la bibliothèque.**

# CONTACTS

## Mairie

5, avenue des Ecoles - BP 67  
33370 Tresses  
tél. 05 57 34 13 27  
mairie@tresses.org  
www.tresses.org

### Accueil du public

lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
8h30-12h & 14h-17h30  
mardi 14h-17h30  
samedi 8h30-12h

### Service urbanisme

urbanisme@tresses.org

### Police municipale

police.municipale@tresses.org

### Médiathèque

05 57 34 04 24  
mediatheque@tresses.org  
www.aufildesbib.fr

### 5, avenue des Ecoles

### Accueil du public

mardi 16h-19h  
mercredi 10h-12h et 14h-18h30  
Jeudi et vendredi 16h-18h30  
samedi 10h-12h30

### Ecole Maternelle

Directrice : Véronique Szpak  
05 57 34 15 07

### Ecole Élémentaire

Directeur : Philippe Vanbauce  
05 57 34 10 77

### Centre de Loisirs & Accueils périscolaires Les Francas

Place du Marronnier  
Bureau 05 57 34 28 67  
Ecole maternelle 05 57 34 16 86  
Ecole élémentaire 05 57 34 11 30

### Crèche

association Vertelune  
Directrice : Alexandra Sizur  
1, Rés. Le Bourg  
05 57 34 04 45

### A.C.D.B. Les côteaux de Bordeaux

Service aide à domicile et portage  
de repas à partir de 65 ans  
05 56 72 89 94

### Communauté de Communes les Coteaux bordelais

8, rue Newton - 33370 Tresses  
05 57 34 26 37  
contact@cdc-coteaux-bordelais.fr  
www.coteaux-bordelais.fr

### Déchèterie de Tresses

05 56 21 19 79  
Parc d'activités de Mélac  
Horaires d'hiver (15 oct - 14 mars)  
lundi 13h30-17h & du mardi au  
samedi 9h-12h30 et 13h30-17h

**La Poste** : 05 57 34 50 45

**Gendarmerie** : 05 57 34 45 00

**Sos médecins** : 05 56 44 74 74

### Secteur 1 - Nord

Philippe Lejean, 07 63 13 51 16

### Secteur 2 - Ouest

Sylvie Pinet, 07 63 13 50 76

### Secteur 3 - Centre

Déborah Bezin, 07 63 13 51 40

### Secteur 4 - Sud et Est

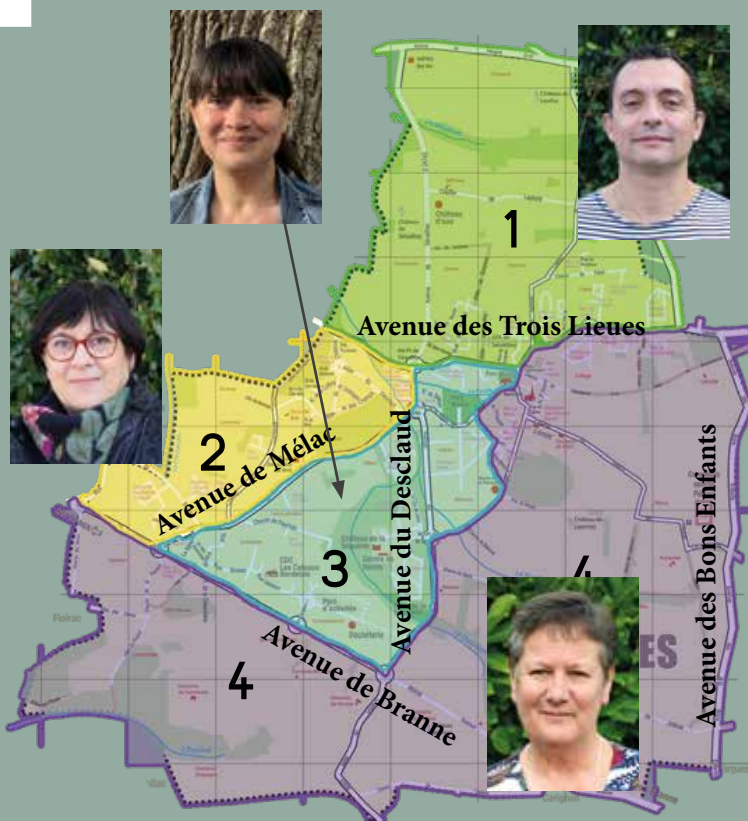
Cathy Lageyre, 07 63 13 51 54



Vous pouvez aussi nous  
contacter par mail  
**mairie@tresses.org**  
ou depuis le site internet  
**www.tresses.org**  
au moyen du formulaire  
accessible en page  
d'accueil.

## Plus de proximité !

Quatre conseillers municipaux de proximité  
sont à votre écoute. Vous pouvez les contacter  
pour leur signaler un problème d'éclairage, de voirie,  
de sécurité... Ils sont vos interlocuteurs privilégiés.





# INFOS HABITANTS

MAIRIE DE TRESSÉS newsletter

Inscrivez-vous et restez informé-e !

## Canicule et fortes chaleurs

Comme chaque année, durant la période estivale, les services municipaux et les élus se mobilisent en direction des personnes âgées ou handicapées en situation d'isolement ou de fragilité. Certaines nous ont déjà communiqué leurs coordonnées pour être inscrites sur le registre des personnes vulnérables. Vous souhaitez y figurer ? Appelez la mairie au 05 57 34 13 27. En cas de déclenchement du plan par les services de la Préfecture, ces personnes seront contactées régulièrement pour s'assurer que tout va bien.

## Qualité de l'eau Bilan 2021

Bactériologie : 100 % des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.  
Physico-chimie : 99,4 % des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.  
Sur le réseau de distribution, il a été enregistré un dépassement de la teneur en fluorures: 1,6 mg/L (limite de qualité: 1,5 mg/L).  
Le 24/09/2021, non confirmé lors du prélèvement du 01/10/2021.  
Les résultats d'analyses sont accessibles sur le site Internet du ministère de la santé à l'adresse [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr).

## Recherche de bénévoles Culture BazAar 2022

Cette année, Culture BazAar fête ses 10 ans les 23 et 24 septembre ! Vous souhaitez vivre l'aventure en son cœur, au plus près de l'organisation des spectacles ?  
Ecrivez-nous à [culture@tresses.org](mailto:culture@tresses.org)



## Nouveau

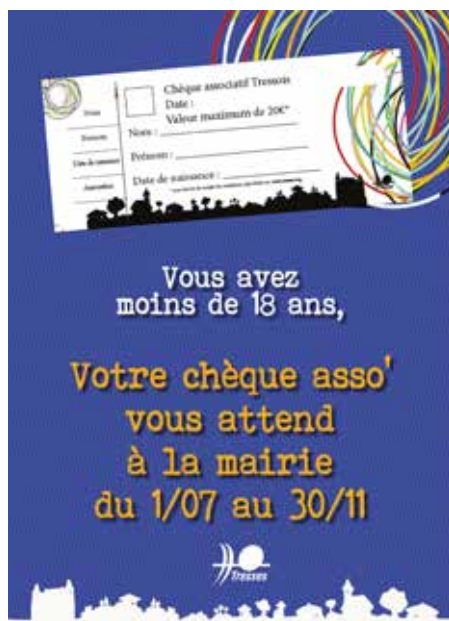
### Atelier de réparation de vélo

baroneric@live.fr

06 50 64 24 74

Diagnostic, entretien, réparation

A Tresses et sur le marché le samedi



## Mairie : horaires d'été

Entre le 14 juillet et le 15 août, l'accueil de la mairie sera fermé au public le samedi matin.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

- Louis, Gabin MAUPOIX le 17 février 2022
- Lya CASSAIGNE le 17 mars 2022
- Charly POIRIER le 28 mars 2022
- Ali CELIK le 21 avril 2022

### DÉCÈS

- Jean, Pierre RUDMANN le 1<sup>er</sup> avril 2022
- Antoine PAUMIER 25 mai 2022

### MARIAGES

- Carolane, Charlotte, Marie BRETON et Romain BERTHAUX le 28 mai 2022
- Laetitia, Christelle GOUYOU et Constantin BRAUD le 21 mai 2022
- Françoise, Madeleine, Marcelle DERLY et Claude, Henri, Julien RICHARD le 9 avril 2022



# COURRIER DES LECTEURS



*Le courrier des lecteurs s'invite dans le Tresses Informations !*

*Posez vos questions par mail à [tressesinformations@tresses.org](mailto:tressesinformations@tresses.org)  
ou par courrier à la mairie, 5 avenue des écoles, BP 67, 33370 TRESSES  
Nous y répondrons dans le prochain numéro.*

*Il est 7h30 du matin et des employés tondent l'espace vert de mon lotissement.*

*Je pensais qu'il était interdit de faire du bruit avant 8h30 ?*

Un arrêté préfectoral du 22 avril 2016, réglemente le bruit généré notamment par les travaux de jardinage et de bricolage.

Il distingue les professionnels, comme les employés des entreprises qui tondent les espaces verts, des particuliers.

Les professionnels doivent interrompre les travaux bruyants entre 20h et 7h du lundi au samedi ainsi que toute la journée les dimanches et jours fériés.

Les particuliers sont autorisés à réaliser les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

*L'orage a cassé des branches d'un arbre sur mon terrain, la Commune peut-elle intervenir ? Ai-je des obligations ?*

La Commune est propriétaire de très nombreux arbres qu'elle s'attache à préserver au maximum. Ils sont régulièrement expertisés par les professionnels de l'Office National des Forêts, élagués et parfois, quand la maladie et la fragilité menacent la stabilité de l'arbre, abattus.

Etre propriétaire privé d'arbres engage des responsabilités et leur élagage est obligatoire. Chacun est ainsi tenu de couper les branches qui dépassent sur les propriétés voisines, y compris sur l'espace public. Cela concerne les arbres et les haies (il est conseillé de ne pas tailler les haies entre le 15 mars et le 14 juillet pour préserver la nidification des oiseaux).

Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient, imposer aux riverains de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la sécurité ou à la commodité du passage.

Après certains orages ou les tempêtes, les services techniques de la Commune et les pompiers interviennent pour dégager les voies publiques même si les arbres proviennent de propriétés privées. Il revient cependant aux propriétaires de terminer la coupe et de procéder à l'évacuation des branchages.





## Travaux estivaux



Cet été, plusieurs voies principales de Tresses vont être en travaux.

**Avenue de Mélac** : La Communauté de Communes les Coteaux bordelais va réaliser la réfection de l'enrobé depuis l'intersection du Chemin de Peychon jusqu'au rond-point de Marès.

**Avenue des Trois Lieues** : une tranchée sera creusée à la charge et à la demande d'une entreprise du numérique qui investit dans le déploiement de réseaux de très haut débit (backbone) reliant les principales métropoles européennes. Le chantier empruntera l'avenue des Trois Lieues, d'Artigues à Pompignac.

Fin juin et comme souhaité lors de la consultation des riverains, une partie de la rue du Mayne passera en sens unique (sauf vélo), du virage à l'avenue de Sénailhac. Les accotements seront renforcés au niveau du virage qui sera rétréci pour faciliter la circulation des piétons.

Le busage des fossés du Chemin de Pétrus seront repris à la fin du mois de juin

## Carte blanche aux jeunes !

Les jeunes de Tresses ont eu "Carte Blanche" pour programmer un concert de leur choix dans la salle du Reflet. Durant des mois, accompagnés par le service Culture de la Commune, et dans le budget alloué, ils ont recherché un groupe de musique, choisi le style musical, assisté aux concerts ou visionné les vidéos des groupes pressentis, découvert les métiers et l'organisation d'une salle, géré la communication,

l'accueil des artistes, du public, le suivi de la production...

L'issue de ce travail a été le concert du groupe Chelabôm samedi 21 mai au Reflet.

***Vous avez entre 16 et 25 ans et souhaitez participer à la prochaine "Carte Blanche" ?***

***Ecrivez-nous à l'adresse [mediation.culturelle@tresses.org](mailto:mediation.culturelle@tresses.org) avant le 1<sup>er</sup> septembre.***



**VOTRE AVIS  
NOUS INTERESSE..**

## Proposition de fermeture à la circulation d'une portion de l'avenue des écoles

Pour apaiser la circulation des véhicules à moteur et sécuriser les piétons et cyclistes aux abords des écoles, divers aménagements et actions ont été réalisés : passages piétons surélevés, sécurisation des traversées piétonnes grâce à l'intervention de médiatrices, patrouilles du policier municipal, mise à disposition de 300 places de stationnement public...

Lors de la réunion publique du 5 avril sur l'école, une proposition a été faite par un parent : fermer aux véhicules à moteur une partie de l'avenue des écoles.

Vous êtes invités à répondre aux questions suivantes puis à nous adresser votre réponse par mail à l'adresse [mairie@tresses.org](mailto:mairie@tresses.org), par courrier à l'adresse postale de la Mairie, 5 avenue des écoles, 33370 TRESSSES ou en le déposant à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la Mairie, avant le 15 août 2022.

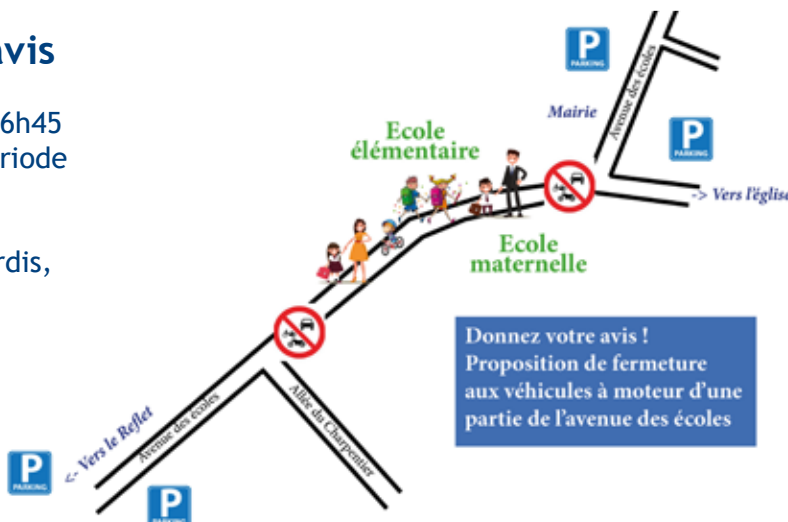
NOM- PRENOM..... ADRESSE.....

### Propositions soumises à votre avis

fermeture de 8h30 à 9h15 et de 16h15 à 16h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire

fermeture de 8h30 à 16h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire

aucune fermeture de l'avenue des écoles mais une sensibilisation accentuée pour une plus grande vigilance.



## Proposition d'extention de la durée d'extinction de l'éclairage public

La Commune de Tresses a été une des premières de Gironde à éteindre les lampadaires en période de nuit profonde (de minuit à 5h du matin). Les bénéfices de cette démarche sont multiples : réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effets de serre, protection de la biodiversité, de la faune et la flore pour lesquelles un environnement nocturne est indispensable, réalisation d'économies budgétaires...

Lors d'une récente réunion des Présidents de lotissement, la proposition d'étendre la période d'extinction lumineuse. Nous vous invitons à nous adresser votre avis avant le 1<sup>er</sup> septembre.

NOM- PRENOM..... ADRESSE.....

### Propositions soumises à votre avis

Horaire d'extinction des lampadaires	<input type="checkbox"/> à 23h	<input type="checkbox"/> à 23h30	<input type="checkbox"/> à minuit (aucun changement)
Horaire de rallumage des lampadaires	<input type="checkbox"/> à 6h	<input type="checkbox"/> à 5h30	<input type="checkbox"/> à 5h (aucun changement)



# ACTUALITE RENTREE SCOLAIRE

## *Réaliser ses démarches grâce au portail famille*

Le portail famille est un espace numérique qui permet aux parents d'effectuer les démarches liées aux activités de leurs enfants depuis un accès sécurisé accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, via le site de la Commune [www.tresses.org](http://www.tresses.org).

Dès la rentrée prochaine, il permettra en quelques clics aux parents, d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'école ou à la restauration scolaire, de réceptionner leurs factures ou encore de payer en ligne.

Les parents pourront se connecter au portail avec les identifiants que la Commune leur donnera avant la rentrée scolaire.



## **NOUVEAU** *A la rentrée, pensez à réserver le repas de votre enfant !*

Dans le cadre de sa lutte contre le gaspillage alimentaire, la Commune demandera dès la rentrée aux parents de réserver à l'avance les repas de leur(s) enfant(s). Cela permettra au chef cuisinier d'évaluer précisément le nombre de repas à préparer et de ne commander et ne mettre en production que les quantités nécessaires.



## **Fournitures scolaires :** **la Commune accompagne les familles** **40 euros par an et par enfant de 11 à 20 ans**

Le coût de la rentrée scolaire est une charge importante pour les familles qui s'alourdit au fur et à mesure que les enfants grandissent. La Commune participe aux achats pour les plus jeunes et achète chaque année la papeterie (cahiers, feuilles...) et les manuels utilisés à la maternelle et à l'élémentaire, pour un budget de 12 500 euros.

Ce dispositif n'existe pas pour les élèves plus âgés mais, au travers du CCAS, la Mairie a souhaité poursuivre cet accompagnement auprès des familles des collégiens, lycéens et étudiants (de 11 à 20 ans) en proposant une aide de 40 euros par an (année civile) et par enfant, pour l'achat de fournitures scolaires. Cette aide est accessible sous conditions de ressources (quotient familial inférieur ou égal à 1 000 euros).

Renseignements et retrait des dossiers à la mairie.

## **Restauration scolaire : les enfants s'expriment !**

La commission restauration scolaire, dans sa nouvelle configuration, a réuni les enfants volontaires de l'école élémentaire, la directrice de l'école par intérim, les agents de la Commune en charge du réfectoire, le chef cuisinier et l'équipe de Convivio.

Les enfants ont posé de nombreuses questions et formulé des propositions dont certaines ont d'ores et déjà été mises en oeuvre comme mettre à disposition du pain grillé, en remplacement du pain frais pour ceux qui le souhaitent ou indiquer au travers d'images sur le self le contenu des plats, notamment pour les poissons.

Rendez-vous l'année prochaine !



## **Un projet architectural pour répondre aux besoins**

### **Une patiente co-construction du projet avec tous les acteurs de l'école**

**2016 - 2018 : Etudes préalables et mobilisation des financements**

-> lancement de la procédure de Convention d'Aménagement d'Ecole (CAE) avec le Département, réunions régulières du Comité de Pilotage et travail sur les différents scénarii (études préalables) avec les enseignantes, ATSEM, parents élus de la FCPE, Inspecteur de l'Education nationale, signature par la directrice de l'école du scénario retenu.

**2019-2020 : Choix des architectes de maîtrise d'oeuvre, études opérationnelles, diagnostics et préparation des marchés**

-> signature de la CAE par le Président du Conseil Départemental et le Maire (fin du processus des pré-études), réunions du comité de pilotage du projet.

**Juin 2021 - aujourd'hui : mise au point du projet de reconstruction**

-> réunion du Comité de pilotage pour présentation des esquisses d'un projet tenant compte des inondations et échanges, réunion avec l'Education Nationale d'organisation de l'école provisoire, 5 avril 2022 : réunion publique avec les Tressois sur l'école provisoire et le projet de reconstruction.



Cette année encore et depuis maintenant 7 ans, Tresses est labellisée "Territoire bio engagé", label qui salue l'engagement de la Commune en faveur d'une alimentation respectueuse des cycles naturels et des écosystèmes des sols (2 repas bio par semaine, produits de saison, en circuits courts et sous label).



# ECOLE MATERNELLE

## *Projet construit pas à pas depuis près de 6 ans avec des soins pédagogiques et de bien-être des élèves*

### Pourquoi reconstruire l'école maternelle dans le bourg ?

Suite à l'inondation du centre-bourg en juin 2021, le projet initial a été revu afin que le futur bâtiment intègre préventivement une possible survenance d'un pareil phénomène : **reconstruction totale de l'école sur des fondations transparentes** permettant la libre circulation des eaux.

Afin de répondre à la loi Climat et Résilience luttant contre l'artificialisation du sol, le bâtiment sera en partie à étage.

Les autres ambitions du programme architectural n'ont pas été modifiées, en particulier celles relatives à l'éco-construction du bâtiment.

Le site actuel a été retenu pour le projet de la nouvelle école maternelle pour de multiples raisons parmi lesquelles :

- **faciliter l'organisation des parents** qui ont des enfants dans les deux écoles,

- réduire l'emprise du bâtiment pour **limiter l'imperméabilisation des sols**,

- **maintenir le lien de l'école avec les équipements** qu'elle utilise dans le bourg comme la médiathèque ou les parkings publics (plus de 300 places de stationnement déjà créées) et les passerelles avec l'école élémentaire,

- **maintenir la liaison chaude pour la restauration scolaire** avec la cuisine centrale. La proximité avec la cuisine de l'école élémentaire permet d'éviter un approvisionnement en liaison froide pour la restauration scolaire avec remise en température des aliments et acheminement des repas en camion. En liaison chaude, la qualité des aliments est préservée,

- **création d'un réseau de géothermie** qui chauffera les deux écoles, la mairie, la future médiathèque et les bâtiments municipaux avoisinants. Cette production de chauffage sera en énergie propre et renouvelable à environ 90 % (études en cours).

- **la Commune a engagé d'importantes dépenses** depuis 2017 pour la concrétisation de ce projet, **plus d'un million d'euros pour le site actuel**,

- **concrétiser rapidement le projet de construction pour limiter au maximum la période transitoire** pour voir les enfants intégrer au plus tôt leur nouvelle école.



5 avril 2022 : réunion publique  
sur le projet de l'école maternelle

# UN ETE A TRESSES



**Marchés gourmands**  
**1er juillet et 27 août 2022**  
**Dès 19h au Reflet**

**Grand feu d'artifice le 1er juillet à 23h**

**Food trucks & animation musicale par des bandas**  
**Pensez à apporter vos couverts et votre verre !**  
**Grand feu d'artifice le 1er juillet à 23h**



**Fête de Tresses**

**2 juillet 2022**  
**au Parc Marès dès 14h**

Ateliers cirque, démonstrations par l'école de cirque Imhotep, maquillage, jeux géants...

Tresses

## Fête de Tresses, le 2 juillet au Parc Marès dès 14h

Au programme :

Des démonstrations de cirque par l'école de cirque Imhotep à 15h et 16h30, des ateliers cirque (sans inscription) à 14h, 15h30 et 17h, du maquillage de 14h30 à 17h30, des vélos rigolos à essayer de 14h à 18h, des jeux géants de 14h à 17h30, et même un stand de jus d'orange frais, des confiseries et des courses à pied.

Les spectacles et animations sont gratuits.



Gironde sportive

Les clubs bordelais

**CAP 33**

du 4/07 au 31/08  
**80 DISCIPLINES**  
**SPORT & CULTURE**  
**A DÉCOUVRIR !**  
tir à l'arc, foot, pétanque...

**S'AMUSER  
PARTAGER  
DÉCOUVRIR**  
**C'EST GRATUIT,  
TOUS LES JOURS  
OÙ VOUS VOULEZ !**

Les Clubs Bordelais  
Tresses  
Carrage de Bordeaux  
Pompignac  
Fargues Saint-Hilaire  
Salatrouf  
Bonneterie  
Commarac  
Crugnon

Gironde LE DÉPARTEMENT

## CAP33

c'est tous les mardis, place Fuenmayor  
Du 4 juillet au 31 août

Chaque mardi

Des découvertes gratuites avec les associations tressoises  
Festi foot, basket shoot, préparation physique, poterie, animation échecs, tennis, yoga...

Tournois de pétanque (2 € par équipe)

Vendredi 5 août : animation avec jeux





**Cinéma en plein air**  
**18 août à 21h30**  
**au Parc de la Séguinie**  
**(ou au Reflet en cas de pluie)**  
**Pensez à apporter un plaid**  
**ou un siège pour vous assoir**

Genre : Comédie, Famille  
 Réalisé par Laurent Tirard  
 Avec Mathéo Boisselier, Kad Merad et Valérie Lemercier

C'est la fin de l'année scolaire. Le moment tant attendu des vacances est arrivé. Le petit Nicolas, ses parents et Mémé prennent la route en direction de la mer. Sur la plage, Nicolas se fait vite de nouveaux copains. Mais Nicolas fait aussi la connaissance d'Isabelle, une petite fille qui le regarde tout le temps avec de grands yeux ronds et inquiétants, et à laquelle il croit que ses parents veulent le marier de force. Une chose est sûre : ce sera, pour tout le monde, des vacances inoubliables...



**LA NUIT  
 DES ÉTOILES**  
**2 SEPTEMBRE 2022**  
**À PARTIR DE 20H**  
**PARC MARÈS**

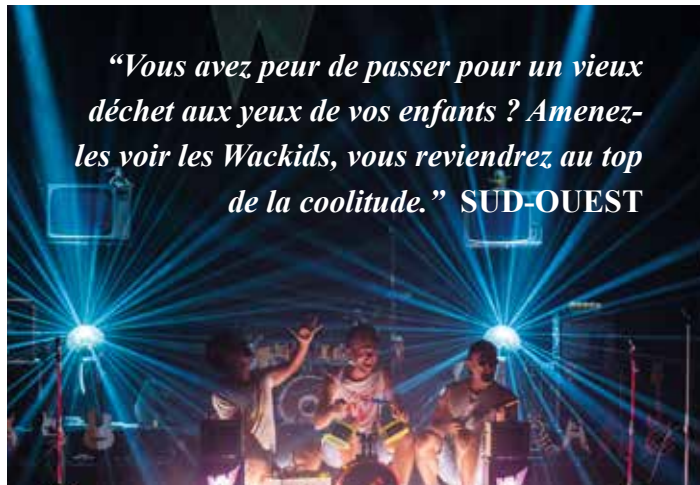
En famille ou entre amis, venez observer la lune et les étoiles avec des astronomes passionnés.

Aperitif offert par la mairie à 20h et grand pique-nique avant l'observation (apportez vos plaids/tapis de sol).

En cas de mauvais temps, référez-vous au site [www.tresses.org](http://www.tresses.org) pour savoir si la soirée est maintenue.



**Culture Baz**  
 23 et 24 septembre  
 Parc Marès - Le Reflet  
 Concert, théâtre, cirque, spectacle



*“Vous avez peur de passer pour un vieux déchet aux yeux de vos enfants ? Amenez-les voir les Wackids, vous reviendrez au top de la coolitude.” SUD-OUEST*

**Concert des Wackids "Back to 90's"**  
**vendredi 23 sept à 19h30 au Reflet**

## La Check List

**anti moustique tigre**

**Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !**

**Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...**

nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

### Rangez à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

### Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

### Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

### Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

**COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !**

et passez le message à votre voisin !

Photos (mauvais) souvenirs

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine

### Luttons ensemble contre le moustique tigre

- Comprendre
- Protéger
- Agir

Ce livret rappelant les gestes préventifs est disponible à l'accueil de la mairie ou sur la page d'accueil du site internet de la commune.

La Commune et la Communauté de Communes ont installé des bornes, à moustiques qui les attirent dans un rayon de soixante mètres et les capturent.

Ces bornes expérimentales sont installées depuis quelques semaines dans la cour de l'école élémentaire et près de la crèche.

D'autres seront très prochainement mises en place dans les parcs de la Séguinie et de la mairie près des aires de jeux.



## En direct du conseil municipal

Les élus municipaux ont notamment adopté les délibérations suivantes :

### Conseil municipal du 4 avril 2022 :

- Sélection du projet proposé par Gironde Energies suite à appel à manifestation d'intérêt en vue de la réalisation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du pôle sportif de Petrus
- Actualisation des tarifs de la redevance d'occupation du domaine public pour les infrastructures et réseaux de communications électroniques en 2022, tarifs 2023
- Mutualisation du service instructeur des autorisations d'urbanisme
- Création d'un régime des vacances funéraires
- Avances de subventions aux associations et chèques associatifs
- Constatation de créances éteintes - budget principal, budget annexe des transports scolaires
- Taux d'imposition 2022

### Conseil municipal du 17 mai 2022 :

- Délégations de signature à un membre du Conseil municipal pour délivrer une autorisation d'urbanisme en cas d'intéressement du Maire

Retrouvez les comptes-rendus  
des conseils municipaux sur [www.tresses.org](http://www.tresses.org)  
<https://www.tresses.org/ma-mairie/le-conseil-municipal.html>

## Signature d'une convention de contrôle allégé en partenariat (CAP)

La Commune de Tresses et la Communauté de Communes les Coteaux bordelais sont les premières collectivités du territoire de la trésorerie de Castres Gironde à avoir signé avec le comptable public une convention de contrôle allégé en partenariat.

Ce dispositif permet de dispenser certaines opérations de contrôles a priori de la part du comptable public et de la fourniture de pièces justificatives, en contrepartie de la garantie d'un bon niveau de contrôle en interne et d'une bonne qualité comptable.

Le Contrôle allégé en partenariat permet notamment de réduire les délais de paiement de la Commune et de renforcer la qualité et la fluidité de la chaîne de la dépense.

*Signature en présence des agents municipaux en charge de la comptabilité publique*



## Appel aux jeunes !

La commission extra-municipale animation jeunesse organise les manifestations à destination des jeunes tressois comme le Carnaval, Halloween ou l'exposition de dessins « Réveille ta créativité ». Elle souhaite à présent créer une manifestation dans laquelle les jeunes adolescents sont partie prenante.

Vous ou vos enfants êtes intéressés ? Pour une première prise de contact, rendez-vous tous les mardis du mois de juillet et août sur les stands de Cap33 ou à la fête des associations le 3 septembre au Reflet, où une activité de réalité virtuelle sera proposée.



# La future médiathèque a besoin de vous !

**Alors, si vous nous aidez ?**

La bibliothèque de Tresses est à l'étroit et ne répond plus aux besoins du 21<sup>ème</sup> siècle. Les élus et l'équipe des bibliothécaires travaillent donc sur le projet de la future médiathèque. Avant de penser au bâtiment, ils réfléchissent à ce qu'ils vont mettre dedans afin de répondre au mieux à vos besoins avec un service de qualité.

## Votre avis compte

Que vous soyez un usager ou que vous n'ayez jamais mis un orteil à la bibliothèque, n'hésitez pas à participer, tous les avis sont les bienvenus.

Plusieurs moyens de donner votre avis sur ce projet sont à votre disposition. Il faut maintenant trouver celui qui vous convient pour vous exprimer et donner votre avis.

Et si vous ne trouvez pas chaussure à votre pied parmi les propositions, vous pouvez inventer la vôtre : vidéo, dessin... tout est permis.

Cette médiathèque sera avant tout la vôtre et votre avis est précieux alors n'hésitez pas ! Le résultat de toutes vos contributions sera pris en compte dans l'écriture du nouveau projet.

## Les questionnaires

Sur internet ou sur papier, plusieurs questionnaires sont à votre disposition, chacun sur une thématique particulière (accueil et services, collections, animations, "impertinent"). Un moyen rapide et efficace de donner son avis sur ses sujets favoris. Parfait pour les personnes pressées.

Les enfants peuvent aussi participer avec un questionnaire spécialement dédié à remplir tout seul ou en famille.

**Les questionnaires sont accessibles en ligne sur le blog de la médiathèque, le site internet de la mairie ou à retirer à la bibliothèque ou à la mairie.**



## Les lettres ou mails

Ceux qui ont besoin de plus de place pour s'exprimer, peuvent écrire une lettre (ou un mail) d'amour, de haine ou de rupture à la bibliothèque. C'est un bon moyen de coucher sur papier le fond de votre pensée et d'exposer en détail vos arguments.

On vous donne ici de quoi bien débiter votre lettre :

Chère bibliothèque  
Je t'adore parce que...

Chère bibliothèque,  
Je ne t'ai jamais fréquentée parce que...

Chère bibliothèque,  
Je t'ai quittée parce que...

Chère bibliothèque,  
Je viendrais te voir plus souvent si...

**Les lettres sont à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou directement à la bibliothèque. Vous pouvez aussi les envoyer à Médiathèque de Tresses 5, avenue des écoles BP67 - 33370 Tresses**

**Les mails sont à adresser à [mediatheque@tresses.org](mailto:mediatheque@tresses.org)**

## Le Biblio remix

Un Biblio Remix quesako ?  
C'est un dispositif d'expérimentation, d'invention et de création participatif autour de la bibliothèque. L'idée est de réunir des participants aux compétences diverses, usagers ou non de la bibliothèque, et de leur proposer d'esquisser leur vision de la bibliothèque idéale.



A Tresses, le biblio remix tournera autour de la question suivante : comment faire venir les Tressois à la bibliothèque ? (Vaste question !)

**Il aura lieu le samedi 8 octobre de 10h à 16h (repas fourni) à la bibliothèque.**

Nombre de places limité, pour vous inscrire : [mediatheque@tresses.org](mailto:mediatheque@tresses.org), 05 57 34 04 24 ou directement à l'accueil de la bibliothèque.

## La bibliothèque cet été

### Horaires et fermeture

La bibliothèque est ouverte tout l'été aux horaires habituels, exceptée la semaine du 18 au 24 juillet, où elle sera fermée pour inventaire.

### Après-midi jeux vidéo

Ne manquez pas les après-midi jeux vidéo qui se poursuivent pendant les vacances tous les premiers mercredis du mois de 14h à 18h.

Mercredi 6 juillet  
Mercredi 3 août

# Les associations tressoises

Retrouvez plus d'information sur vos associations sur [www.tresses.org](http://www.tresses.org)

## Sport

Aquitaine troupeau développement  
JP Cueille 06.60.58.91.20

Amicale bouliste  
A. Sabater 06.81.03.55.00

Basket  
J.-L. Duthil 05.57.34.05.15

Cyclotourisme  
M. Pinet 06.31.29.22.12

Echecs  
M. Calvo 06.30.27.64.65

Football  
F. Sicard 05.57.34.10.07

Gymnastique volontaire et baby gym  
Mme Sierra 09.54.89.27.43

Judo  
P. Choteau 06.42.84.78.36

Pétanque  
JP.Seyrat 06.82.68.32.61

Rando Tresses  
M. Martel randotresses\_michel.  
martet@orange.fr

Tresses Running  
tressesrunning@gmail.com

Sophrologie  
M Barrera 06.18.38.51.58

Sports fitness  
S. Bazerolles 06.19.95.33.09

Tennis  
S.Hérault 06.87.09.22.76

Yoga - L'instant présent  
C. Viallon domie.rousteing@neuf.fr

Yoga Elka  
K. Viandon 06.89.56.65.17

Wuji Tai Chi Chuan  
P. Schmidt 06.25.20.71.62

## Culture & loisirs

Adema  
Musique, Arts Plastiques, Théâtre  
P.Bayer 05.57.34.02.09

Cercle occitan  
J.-P. Martin 05.57.34.08.55

Comite de jumelage  
G. Rui 05.57.34.11.21

Palette tressoise  
J. Raymond 05.57.34.18.54

Etxekoak  
JA. Biscaïchipy 06.82.41.94.44

Les Fils en liberté  
F. Meunier 06.58.90.56.31

Plaisir de peindre  
A. Monlong 05.57.34.26.74

Passion photo tresses  
M. Armenaud 06.13.36.00.94

Poterie  
L.Dalmas 05.56.86.09.05

Rock in tresses  
B. Philippeau 06.81.94.31.94

Art Danse studio  
G. Louazil 06.16.75.25.04

Informatique  
Sylviane Roch 06.03.03.28.16

Ludothèque  
Q.Guimbertaud 07.83.94.06.80

Club tarot  
D. Brianceau  
db33.brianceau@orange.fr

Les Moucheurs des Coteaux bordelais  
contact.mcb@icloud.com

## Social & entraide

Adapei Handicap mental  
M.P. Jameux 05.57.34.11.04

Adot (don d'organes)  
G. Poretto

France.adot-33@wanadoo.fr  
ADSB Don du sang

P. Evrard philippe.evrard@e.email  
Age d'or

M. Faure 05.57.34.11.71  
Union nationale des combattants

Raymond Mikaelian  
Ouaga Bx partage

J. Ceccato 05.56.21.96.38  
Scouts de France

S. Viala 06.62.36.78.44  
Bourse aux vêtements

C. Dufrasne 06.88.26.17.60  
FCPE

fcpetresses@gmail.com

## Autres

AMAP Tresses à table  
C. Detrioux 06.86.16.43.17

Paidéia, école alternative  
E. Lavassiere

contact@ecolepaideia.fr



## Rando'Tresses

Journée festive à Rando Tresses

Après 2 années perturbées par le COVID, Rando'Tresses a proposé à ses adhérents de participer à une journée festive sur l'espace loisirs de La Clude à Arveyres . 85 adhérents ont répondu présents.

L'accueil s'est fait autour d'un café et de viennoiseries puis tous ont arpenté les chemins autour de Cadarsac au cours de 2 randos de 8 et 12 km.

Vers 13h, tous se retrouvent pour un apéritif suivi d'un repas festif, fort heureusement à l'ombre car de fortes chaleurs s'étaient invitées à la fête.

L'après midi a été consacré à la détente et pour les plus courageux à quelques parties de pétanque ou mini-golf.

Tous retiendront l'excellente ambiance et l'esprit de convivialité.



## ADEMA

Réjouissant ! Oui, notre fête de l'Adema qui s'est tenue le 4 juin dernier a été un moment particulièrement réjouissant. Elle a permis à petits et grands de donner aux spectateurs un aperçu de leurs talents.

Des spectateurs ? Ils étaient nombreux dans cette magnifique salle du Reflet qui se prêtait si bien à cet événement. Et l'exposition des œuvres de l'atelier arts plastiques a été, elle aussi, très remarquée.

Joueurs de guitare, pianistes en herbe, violonistes, orchestre de musique amplifiée avec, cerise sur le gâteau, deux professeurs qui avaient choisi d'interpréter ensemble « Bohemian Rhapsody » de Queen, l'un au piano, l'autre à la guitare électrique. Superbe et réjouissant. Et bel exemple d'une équipe de professeurs qui a su s'investir tout au long de l'année ! Qu'ils en soient particulièrement remerciés. C'est encourageant pour l'avenir et nous vous invitons à découvrir ou à redécouvrir notre association de musique de théâtre et d'arts plastiques.

Comment ? D'une part, en consultant notre site totalement remis à jour : <https://www.adematresses.fr/>

Vous souhaitez vous inscrire ? Nous vous donnons rendez-vous au prochain forum des Associations.

Et, bien entendu, nous sommes à votre écoute pour toute question.

Pour cela contactez-nous par mail sur le site ou en joignant le Directeur Artistique Yan Corneau au 06 87 30 23 09 ou le Président Pierre Bayer au 06 24 92 79 29

A bientôt !

## Le Troisième Cercle

Inauguration du « Troisième Cercle » le café associatif de Tresses le 16 septembre 2022 à la salle du Reflet.

Une équipe d'habitants de Tresses s'est constituée en association avec comme projet l'ouverture d'un café associatif « le Troisième Cercle »

Au programme : se retrouver pour se connaître et échanger autour d'un verre et quelques victuailles avec spectacles, animations, jeux, partage de savoir faire..., Un espace pour tous, grands et petits, jeunes et moins jeunes pour un moment de « vivre ensemble ».

Le lieu ? La salle du Reflet. A quel moment ? Les vendredis soir, dans un premier temps.

Ce café se veut participatif, ouvert aux Tressois et aux habitants des communes voisines, aux associations de Tresses. Seront servis des produits locaux dans un souci de faire connaître les producteurs (bio ou non) proches de chez nous. Musique, théâtre, karaoké, danse, jeux, ateliers de créations vous seront proposés. Vous avez des talents musicaux, d'acteurs, de bricolage ou autres ? Venez nous rejoindre.

Le 16 septembre 2022 à partir 18 h, réservez votre soirée pour l'inauguration du Troisième cercle : de la musique, des jeux, des tapas, des boissons pour les adultes et les enfants...

## Les fils en liberté

Une nouvelle saison s'achève avec de nombreux ouvrages réalisés. Tricot, broderie, crochet, couture ; les travaux sont très variés du niveau débutante aux plus perfectionnées.

Trois nouvelles recrues nous ont rejoint en cours d'année.

Un repas sera partagé début juillet pour fêter et clore cette année associative.

Nous vous espérons nombreux et nombreuses pour la fête des associations début septembre.

Bonnes vacances à tous

Renseignement auprès de Francine MEUNIER : 06 58 90 56 31

Mail : lesfilsenliberte.tresses@gmail.com - Instagram : les\_fils\_en\_liberte

## Club de tarot

Après 2 années de restriction, le club de tarot de Tresses s'est réuni le 5 Mai dernier pour un moment de convivialité et de partage au restaurant Les pieds sous la table à Tresses.

Pour celles et ceux qui sont intéressé(e)s, le club reste ouvert durant tout l'été le jeudi de 13h30 à 18h moyennant une petite participation quotidienne de 0,50 €.

Nous serons présents au forum des associations de Tresses le 3 Septembre prochain, nous vous invitons à venir nous rendre visite.

Le Président

Dominique Brianceau

06 71 11 08 22



## FCPE

Encore une année scolaire particulière qui se termine. Et cette fois, avec une bien meilleure situation sanitaire et des sourires visibles retrouvés !

Nous avons pu vous proposer plusieurs opérations comme la Vente de chocolats, le Vide Ta Chambre (et ses crêpes très appréciées), et bientôt la Fête de l'école élémentaire. Nous participerons également à la Kermesse de la maternelle. De nombreux lots seront à gagner grâce notamment aux commerçants Tressois. L'association a permis ainsi de financer en partie des séjours au Domaine de La Frayse pour les CP/CE1 et offrira les traditionnels diplômes au Grandes Sections et livrets aux élèves de CM2.

Aussi, les représentants de parents ont pu vous représenter auprès des différentes instances et tenté d'apporter des réponses à vos préoccupations et questionnements sur les sujets liés aux écoles de notre commune : organisation, pause méridienne, restauration, accueil périscolaire, travaux, ...

Nous souhaitons d'ailleurs remercier vivement Mme Lambert qui a participé à de nombreux Conseils d'Ecole depuis plusieurs années et a ainsi œuvré bénévolement au sein de l'Education Nationale pour défendre avec intégrité les intérêts des élèves tressois.

Vous n'avez jamais été aussi nombreux à nous suivre sur notre groupe Facebook ; et si vous voulez participer activement à la vie scolaire locale, vous pourrez rejoindre l'association dès la rentrée de septembre.

En attendant, nous vous donnons rendez-vous pour les festivités de fin d'année dans nos écoles et partager un moment convivial avec nos enfants les 17 et 24 juin. Bel été à tous !

Les représentants de parents d'élèves

## Tresses Running

Ce samedi 2 juillet, jour de la fête locale, c'est la 5<sup>ème</sup> édition de Tout Tresses Court !

Au Parc Mares, à partir de 14h, venez assister aux animations de cirque proposé par la Mairie de Tresses.

Puis à 18h, ce sera le départ du parcours enfants, sans inscription préalable.

Enfin à 19h, départ des courses trail 8 km et 14 km.

Renseignements, inscriptions, infos pratiques sur [www.tressesrunning.weebly.com/infos-pratiques-tout-tresses-court.html](http://www.tressesrunning.weebly.com/infos-pratiques-tout-tresses-court.html)

Et à partir du mardi 5 juillet, 19h30, tout cet été, rejoignez nous chaque semaine en partenariat avec Cap 33 au City Stade pour une séance de Préparation Physique, ouverte à tous et gratuite.

Tresses Running c'est aussi nos sessions hebdomadaires dominicales sur notre communauté de communes.

Nous vous invitons à voir un aperçu en images sur les vidéos en ligne sur nos comptes Facebook et Instagram.

A bientôt sur nos coteaux !

Suivez-nous :

Facebook : Tresses Running - Twitter : @tressesrunning

Instragam : @tressesrunning - YouTube : Tresses Running Contact: [tressesrunning@gmail.com](mailto:tressesrunning@gmail.com) - [www.tressesrunning.fr](http://www.tressesrunning.fr)



## La palette tressoise

RAYMOND Jacqueline - Tél. 06 76 46 40 77

Nous avons exposé au mois de mai dans la nouvelle salle du Reflet nos peintures et aquarelles de l'année. Les visiteurs ont pu constater la qualité de notre travail, réalisé avec les conseils de notre animateur Pascal VALLET, diplômé des Beaux-Arts de Bordeaux.

Si vous voulez, vous aussi, créer des tableaux, à l'acrylique, à l'aquarelle ou au pastel, venez nous rejoindre. Nous vous accueillerons dans une ambiance chaleureuse à notre atelier : Parc Marès salle du tilleul.

Inscrivez-vous dès maintenant pour la prochaine rentrée.

Horaire des cours :

Lundi, mercredi, vendredi : 14h30 à 17h30

Lundi soir : 18h à 21h





## Jumelage

Et la vie reprend son cours, là où nous l'avions laissée pendant ce long intermède de crise sanitaire. Ce printemps a été très actif, avec des projets à échafauder pour le Jumelage. Enfin !



La fin du mois de mai a sonné la fin des cours d'espagnol pour cette saison 2021/2022. Le bilan est très positif, nous avons la chance d'avoir 2 groupes d'élèves motivés qui nous suivent depuis des années. Ils apprécient particulièrement Vanessa qui nous transmet avec passion sa culture mexicaine. La communication orale est privilégiée et l'utilisation des moyens informatiques nous permet de travailler plus particulièrement la compréhension audio. C'est une activité enrichissante qui se déroule dans un climat détendu. Nous reprendrons les cours début octobre. Vous pouvez nous rejoindre. Il est possible d'ouvrir des classes supplémentaires si l'effectif est suffisant.

Mi-juin nous étions une quarantaine, tous réunis à la Séguinie pour le repas de l'amitié. Opération pique-nique réussie, grande séance de dégustation des plats confectionnés par les membres de l'association. Ce fut une belle journée avec parties de pétanques, jeux de société ou papotage tout simplement. Nous envisageons un échange avec nos amis Espagnols. Nous devrions recevoir Fuenmayor le premier ou second week-end d'octobre à Tresses. Le programme de cette rencontre est en cours d'élaboration. Le Comité de Jumelage y travaille ardemment.

2022 ce sera le 35ème anniversaire du Jumelage. Cela se fête !

Rendez-vous pour la fête des Associations en septembre, passez un bel été !

## Tennis Club de Tresses



### UNE FIN D'ANNÉE EN BEAUTE

Beaucoup d'animations en cette fin d'année et un bilan sportif qui témoigne de la qualité de notre équipe éducative. Ugo notre stagiaire a organisé avec succès plusieurs rencontres dans le cadre de sa formation. Les enfants ont pu profiter de trois sorties organisées par le club : les Petits As à Tarbes, Primrose et bien sûr Roland Garros. Huit équipes terminent en tête de leur tableau et nos vétérans iront cette année encore en finale de la coupe Caren à Arcachon.

Nous renouons cette année avec la fête de l'école de tennis et le repas de fin d'année. La convivialité est de retour pour le plaisir de tous. De plus une tombola permettra à l'heureux gagnant de repartir avec un joli lot.

Après une si belle année, nul doute que beaucoup voudront reprendre leur adhésion dans un club si sympathique. Alors pour que personne ne soit pris de court, voici les principaux tarifs pour l'année 2022/2023. La totalité des tarifs sera communiqué aux adhérents courant juin.

Adulte : 150 € / hors Tresses : 170 € - Forfait famille : 300 € / hors Tresses : 320 € - Couple : 230 € / hors Tresses : 250 € - Adulte et 1 enfant : 210 € / hors Tresses : 230 € - Etudiant de moins de 25 ans et enfant de moins de 18 ans : 100 € / hors Tresses : 100 € - Fratrie 2 enfants et plus : 170 € / hors Tresses : 170 €

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous aurons beaucoup de plaisir à vous revoir dès le 3 septembre à la journée des associations.



# Club cyclotouriste Tressois

Quel plaisir de reprendre nos activités sans contrainte !

Le 15 mars, 11 cyclos et 2 accompagnatrices, ont parcouru 134 km sur quelques routes charentaises, entre Baignes Sainte-Radegonde et Cognac. Après un très bon repas, le retour face au vent a été particulièrement difficile. Le 12 avril, c'est depuis Margueron dans le Lot-et-Garonne, que 16 cyclos et 3 accompagnatrices ont randonné vers Monbazillac, Issigeac, Eymet et Duras, soit 112 km.

Enfin le 17 mai, 13 cyclos et 3 accompagnatrices ont rejoint La Jemaye en Dordogne, départ d'une boucle de 105 km, la pause à Saint-Victor ayant été très appréciée.

Après 2 annulations en 2020 et 2021 pour cause de covid, la sortie au Mont Ventoux a eu lieu du 2 au 6 juin. 18 adhérents, 10 cyclos et 8 accompagnatrices se sont rendus au village de vacances « les Florans » à Bédoin pour un séjour qui a fait l'unanimité. Une surprise nous attendait : la présence de Laurent Jalabert, organisateur d'un stage d'entreprise, qui s'est prêté avec gentillesse à une petite séance photos.

Le vendredi, la montée du « géant de Provence » par Malaucène (56 km), s'est faite en partie sous un beau et chaud soleil. Le vent violent et un peu de pluie sur les 3 derniers km nous ont rappelé que ce col mythique portait bien son nom.

Le lendemain, c'est à travers des paysages magnifiques autour du Ventoux, avec comme point d'orgue les gorges de la Nesque, que nous avons randonné sur 107 km.

Le dimanche, 75 km ont été parcourus au pied des dentelles de Montmirail au milieu du vignoble de Gigondas. Les visites de Vaison-La Romaine et de nombreux villages perchés, du marché de Bédoin (les bonnes cerises !!!), les moments de convivialité le soir au village ont apporté un plus à l'excellente ambiance qui a régné au sein du groupe.

Le 1<sup>er</sup> semestre se clôturera par notre journée familiale le 25 juin.

Bonnes vacances à toutes et à tous et rendez-vous pour la fête des associations le samedi 3 septembre, salle du Reflet.

Michel PINET 06 31 29 22 12 - clubcyclotresses@gmail.com



## Rock'in Tresses

Vous aimez danser, vous souhaitez acquérir les pas de base du Rock, de la Salsa, de la Bachata, du Chachacha... Ou vous souhaitez vous perfectionner dans ces danses.

Venez nous retrouver à la rentrée de septembre 2022 salle ADEMA pour découvrir ces danses dans une ambiance conviviale, dans le respect des progrès de chacun.

L'association ROCK'IN TRESSES est une association à taille humaine qui reste à l'écoute et veille à délivrer des cours de qualité grâce à son professeur passionné Alain. Les cours sont délivrés le mardi soir et le jeudi soir à partir de 19h45 pour une durée de 1h15 par cours.

Vous pouvez nous contacter par mail [inforockintresses@orange.fr](mailto:inforockintresses@orange.fr)

L'association ROCK'IN TRESSES sera présente au forum des associations de Tresses le 3 septembre 2022.

## Plaisir de Peindre

C'est dans une ambiance champêtre style auberge espagnole et concours de cuisine que nous avons partagé les délices des uns et des autres le jeudi 19 mai midi au parc Marès.

Privés depuis quelque temps de nous retrouver toutes et tous à cause du virus, nous avons fêté la vitalité et la convivialité de notre association.

En effet, fonctionnant 3 après-midi par semaine (lundi, mardi et jeudi), nous ne nous rencontrons pas forcément tous ensemble, sauf autour de stages spécifiques de technique picturale .

Chacune et chacun s'enrichit grâce aux autres et a du plaisir à progresser à son rythme selon ses envies, ses ambitions et ses compétences. Plaisir de peindre c'est avant tout le plaisir de se faire plaisir.

Nos activités reprendront le 12 septembre 2022 et nous participerons au forum des associations où vous pourrez nous rencontrer.

Contact : 06 85 18 60 01



## Escale Sophro

BESOIN DE RECUPERER ? DE VOUS RETROUVER ?  
DES LA RENTREE 2022, PRATIQUEZ LA SOPHROLOGIE AVEC ESCALE SOPHRO

Après cette longue période d'interruption en raison de la crise sanitaire, ESCALE SOPHRO aura le plaisir de vous accueillir de nouveau dès le mois de Septembre 2022 Salle Pétrus pour des séances de sophrologie collectives hebdomadaires le mercredi (2 séances : 18h15 et 19h15 , groupes limités à 10 personnes).

La sophrologie est une pratique psycho corporelle qui permet au fil des séances, de développer ses capacités, son potentiel dans toutes les dimensions de son existence.

C'est une méthode de relaxation basée sur la respiration et la dynamique corporelle, qui permet de recréer l'harmonie entre le corps et l'esprit, une façon agréable de « reprendre sa vie en mains ».

Elle s'adapte à tous les âges, car sa pratique ne nécessite aucune condition physique, ni tenue vestimentaire particulière.

Besoin de souffler ? de récupérer ? de retrouver de l'élan, des repères, rejoignez nos deux groupes dès la rentrée.

Nous vous souhaitons un très bel été, prenez soin de vous.

Cécile et Sophie,

Vous pouvez contacter les sophrologues :

Cécile EYHERART au 06 18 38 51 58 ou Sophie LAFAGE au 06 82 41 61 73



## Passion Photo Tresses

En ce mois d'avril, notre association a changé de président.

Jean-Louis Marsan reprend les rênes à la suite de Michèle Armenaud qui a brillamment présidé cette association durant 10 ans ;

Le carnaval du 19 mars nous a donné l'occasion de prendre des photographies, des enfants en train de se faire maquiller, de leurs beaux costumes, du défilé dans les rues de la commune et de leur arrivée à la salle du Reflet.

Nous avons fait une séance de Lightpainting dans la nouvelle salle de Petrus.

Plus précisément, nous étions dans le noir complet et un intervenant, écrivait, tournait, avec une lampe ou une guirlande ; les résultats ont été surprenants.

Nous avons également fait un cours sur la goutte d'eau dont nous vous montrons un bel exemple.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre notre association, n'hésitez pas à envoyer un email à Jean-Louis Marsan : clubphototresses@gmail.com

Photographiquement vôtre.



Collision gouttes (photo de Philippe Latremolière)



Lightpainting (Photo de Michèle Armenaud)

## Sport Fitness Tressois

Le club SPORT FITNESS TRESSOIS vous accueille toute l'année pour bouger et vous amuser.

- renforcement musculaire, abdos, fessiers, fitness
- zumba enfants (à partir de 5 ans) et adultes

Pour la nouvelle saison 2022/2023, Sophie, Valérie et Agnès seront ravies de vous retrouver le 03/09/22 à la salle du Reflet lors de la fête des associations.

Sportivement et bonnes vacances

Sportivement

Le bureau.

sportfitnessstressois@gmail.com





## **SEMOCTOM - GESTION DES DECHETS**

### **DECHETERIE**

ZONE D'ACTIVITE DE TRESSES

05.56.21.19.79

Ouverture : du lundi après-midi au samedi

Encombrants, déchets verts (sauf souches), ferrailles, papiers, cartons, piles et batteries, huiles de Vidange, pneus...

Les dépôts des professionnels sont interdits

Sont exclus : Ordures ménagères, produits toxiques, gravats, amiante...

Contrôle d'accès : s'inscrire préalablement sur le site In-terne du SEMOCTOM pour disposer d'un SEMOCODE - 25 passages ou 2,5 tonnes d'apports gratuits par an et par foyer.

### **DECHETS MENAGERS**

3 poubelles pour mieux trier :

- poubelle (papier, carton) couvercle jaune
- poubelle (verre) couvercle vert
- poubelle (déchets ménagers) couvercle bordeaux

### **DECHETS VEGETAUX**

Par décision préfectorale, le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Les déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchèterie

Rappel ELAGAGE : Quand les branches d'un arbre, situé sur une propriété privée en bordure de voie publique, gênent la circulation, la visibilité ou cachent un panneau ou un feu de signalisation, il incombe au propriétaire de les élaguer.

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Merci de signaler à la Mairie tout défaut d'éclairage

### **DIVAGATION DES CHIENS**

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils ne doivent pas laisser vagabonder leurs animaux, sous peine de ramassage par la fourrière (service payant).

### **VETERINAIRE**

Cabinet vétérinaire - Corinne MAILLOCHAUD  
Avenue de Branne - 33370 Tresses  
Tél : 05.56.78.38.14

### **PERMANENCES EN MAIRIE**

#### **CONSEILLER ARCHITECTURE**

CAUE Mme Estelle MIRAMON le 4ème mercredi du mois de 14h à 17h (sur rendez-vous 05.56.97.81.89)

#### **MISSION LOCALE**

Un jeudi sur deux de 8h45 à 12h

Uniquement sur rendez-vous au 05 57 77 31 00

### **GENDARMERIE**

Brigade de Tresses : 05 57 34 45 00

Service de pré-plainte en ligne :

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

### **RECENSEMENT MILITAIRE**

#### **DÈS 16 ANS**

Les jeunes garçons et filles doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille, dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire ou le mois suivant.

### **BRICOLAGE ET JARDINAGE**

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

### **PAROISSE**

Abbé Bertrand CATALA : 05.56.44.02.37  
[www.paroissetresses.fr](http://www.paroissetresses.fr)

### **TAXI CONVENTIONNE**

Xavier LABAT 06.87.04.16.68

### **DEFIBRILLATEURS**

Vous pouvez sauver une vie !

#### **Mairie de Tresses**

hall d'entrée

#### **Salle des sports**

côté infirmerie

#### **Stade petrus**

Football : vestiaires, sortie des joueurs

Tennis : entrée du club house

#### **Salle Multisports de Pétrus**

Espace d'accueil

#### **Salle de la fontaine**



## PROFESSIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES

### MEDECINS GENERALISTES

Cabinet Médical Mélac	
Dr DELAMARE	05.57.34.33.33
Dr DELARUE	05.56.72.58.47
Cabinet Médical Bourg	
Dr PEREKRESTOW	05.57.34.06.99
Dr GAUDRON	05 57 34 17 95
Dr FONTES	05.57.34.48.48

### CENTRE DE PEDIATRIE DE TRESSES

#### PEDIATRES

Dr CECCATO, Dr BOUFFARD, Dr VASILEVA,	
Dr BRINTET, Dr TOURNIER	05.57.97.05.05

#### CONSULTATION ECRANS

Dr Anne-Lise DUCANTA	06.33.31.99.30
----------------------	----------------

#### DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE

Angèle LETERRIER	07.49.80.97.84
------------------	----------------

#### KINESITHERAPEUTES

J.GUINOT et S. DORDOT MOREL	07.62.65.92.13
-----------------------------	----------------

#### INFIRMIERES

L. GRAUX et S. AUGÉ	07.50.25.53.48
---------------------	----------------

#### ORTHOPHONISTES

Elisabeth PICHON-CECCATO	06.99.65.56.64
Anne-Claire VILAR Del PESO	06.59.22.42.85

#### ORTHOPTISTE

Sana DALILI-ROY	07.61.14.91.82
-----------------	----------------

#### PSYCHOLOGUES

Nathalie BUTON	06.45.68.82.86
Caroline MOGLIA	06.86.46.31.49

#### PSYCHOMOTRICIENNES

Camille BOUFFARD	06.71.04.41.82
Manon SANSEGOLO	07.60.21.15.80

#### PSYCHOLOGUES

Anne-Solène GATZOFF	06.74.87.87.52
Nadège BADET	06.99.96.29.99
Stéphanie LAURENT	06.95.91.17.49

#### PSYCHOLOGUE-PSYCHOTHERAPEUTE

A. VIDEAU et I. MORPAIN	06.61.59.37.52
-------------------------	----------------

#### PSYCHANALYSTE CLINICIENNE

Anne ROCHE	06.46.14.86.20
------------	----------------

#### KINESITHERAPEUTES

Philippe BAUDET, Marie-Aurélien PRIVAT,	
Dorothée HOUIS, Sandra VENIENT	06.37.81.01.68
Danièle SWIATEK	05.57.34.01.07

#### OSTEOPATHES

Olivier SUCHEIX, Mickaël ILOS	05.57.34.42.04
Marine GANON	07.87.72.75.03
Mélanie SEVAUX	07.81.75.06.94
Mathilde BLANCQUAERT	07.64.62.36.92
Julien GAULON-ROY	06.27.32.59.93

#### REFLEXOLOGUE REFLEXOTHERAPEUTE

Caroline VALES	06.03.00.52.28
----------------	----------------

### CABINET PARAMEDICAL

#### KINESITHERAPEUTES

David RUI et Damien GUENOU	06.33.54.64.03
Sabrina BARDIN et Alicia TARICCO	07.68.48.52.37

#### ORTHOPHONISTES

Sylvia RUI et Amandine MAILLE	05.57.34.21.14
-------------------------------	----------------

#### KINESIOLOGUE

Sabrina BARDIN	07.68.48.52.37
----------------	----------------

#### DENTISTES

Dr LAGRAVE	05.57.34.01.02
Dr AUSSEDTAT	05.57.34.01.02
Dr DIBY	05.56.21.19.76

#### PEDICURE - PODOLOGUE

Mme EXANTUS	05.57.34.22.73
-------------	----------------

#### SAGE FEMME

Céline ARRACHART	05 56 94 65 87
Nathalie TAUZIN-RAYNAUD	06 72 40 04 27

#### SOPHROLOGUE

Alexandra CORNET	06.84.82.84.23
------------------	----------------

#### PHARMACIEN

Pharmacie du centre	05.57.34.18.49
---------------------	----------------

#### INFIRMIER(E)S

Patricia SARRIEAU	05.57.34.10.24
Linda LABUSSIÈRE et Céline RAMIÈRE	05.57.34.06.72
Béatrice BARRA	05.56.30.36.82
Gaëlle ASTORI	
et Nellie VILLOTEAU PIRES	07.87.86.66.86
Bruno KAHN	06.78.82.75.05
Véronique HATTON	06.43.94.54.94
Samira CHAARA	06.22.62.72.47
Tiffany MONMARIN	06 48 02 41 53
Sophie PENNEC	06 20 60 66 15
AMADE SANTE	05.56.06.09.89

#### OPTICIEN

Romain HAUGUEL Vision libre	06 30 52 61 62
-----------------------------	----------------

#### DIETETICIENNE, NUTRITIONNISTE et COACH SPORTIF

Pauline BALSAC	06 25 82 41 94
----------------	----------------

## SOCIAL

Assistante sociale	05.56.40.13.50
à la MDSI de Floirac ou à domicile	
Accueil aux victimes d'agression	05.56.79.87.77
Enfance maltraitée	119
Apafed (femmes battues)	05.56.40.93.66
SOS Amitié	05.56.44.22.22
CIRA/Renseignements administratifs	39 39



## Tresses Ensemble

Les projets éducatifs portés par les élus du territoire ont de l'ambition pour notre jeunesse : une école maternelle neuve, un nouveau groupe scolaire à la Séguinie, un collège à Fargues, un lycée à Créon. Tresses ensemble est fier de participer et soutenir les majorités de progrès qui permettent ces avancées. Le rôle des élus, tel que nous le concevons, est de proposer des politiques publiques réalistes, puis de les soutenir et les mettre en œuvre, avec constance.

Le projet de reconstruire l'école maternelle témoigne du volontarisme de notre commune en faveur de l'éducation. A quatre reprises le projet a recueilli un vote unanime du conseil municipal. Lors de la campagne électorale la minorité écrivait même dans son programme : « Il est évident que nous poursuivons une grande partie de la restructuration de l'école maternelle engagée actuellement. ».

Il faut dire que le projet a été patiemment co construit avec les différents acteurs, pendant six ans, les élus de la minorité participant pleinement au comité de pilotage. Brusque revirement de la minorité après les élections (et avant les inondations) : elle vote contre deux demandes de subvention, déposées auprès de l'Etat et de la CAF. Puis en janvier dernier la minorité n'est plus ni pour ni contre, elle s'abstient. Et à présent elle est contre. Souvent minorité varie !

« Yakafokon » clame à présent la minorité. "Il n'y aurait qu'à déplacer le projet" nous dit-on. Et pourquoi pas ? Mais exposons tous les arguments, y compris que le code de la commande publique interdit ce type de modification et qu'il faudrait donc résilier les marchés déjà passés et payer les études abandonnées. Coût pour les contribuables tressois : 1,3 million d'euros.

"Il faudrait installer l'école dans le parc Mares" dit la minorité car il est plus élevé : rien n'est plus faux, l'altimétrie des deux terrains est strictement identique (57 m). Il suffirait de construire à Mares dit la minorité pour faire des économies : rien n'est plus faux, le sol de Mares nécessite la pose de nombreux micro pieux comme l'a montré la construction du Reflet ; pour une école à Mares il faudrait ajouter un laboratoire de remise en température des repas car la liaison chaude serait impossible ; il faudrait ajouter un parking supplémentaire etc.

Sans compter que les parents d'enfants scolarisés simultanément dans les deux écoles se trouveraient dans une situation invivable.

Pour étayer son propos la minorité compare les coûts TTC du projet Tressois avec des coûts hors taxe d'autres communes : méthode malhonnête, comme toujours !

Il faut oser le débat public mais ne pas le fonder sur des mensonges et des approximations.

Le sujet sera une nouvelle fois débattu en conseil municipal, conformément au vœu citoyen exprimé à travers une pétition. Faut-il organiser un référendum sur le sujet ? Pourquoi pas ? La réglementation donne au conseil municipal le soin d'en débattre. Tout peut s'envisager, à condition de poser le débat en des termes clairs et sereins et non pas sur des approximations.

La commune mérite mieux que cette guérilla permanente menée par la minorité qui joue sur les peurs et la désinformation. La minorité nous a hélas habitués à une opposition stérile : elle a successivement été contre l'aménagement des terrasses du bourg, contre la construction de la salle multisports de Pétrus, contre la construction de la salle du Reflet etc. etc.

Que tout cela ne nous gâche pas notre été ! Nous vous souhaitons de très belles vacances.

Les élus de « Tresses Ensemble »  
<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>.  
[tresses.ensemble@orange.fr](mailto:tresses.ensemble@orange.fr)

*Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. A ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'équité, d'attribuer un espace identique aux 22 élus de Tresses Ensemble et aux 5 élus du Nouvel Élan Tressois. Les propos publiés dans ces tribunes n'engagent que leurs signataires.*

## Nouvel Élan Tressois

Où en est-on des élus du Nouvel Élan Tressois ?

Il y a 1 an, une élue a démissionné car elle a dû déménager. Son remplaçant a démissionné début mai suite à un changement de statut professionnel. Les trois personnes suivantes n'ont pas souhaité siéger pour des raisons personnelles.

Ne vaut-il pas mieux démissionner lorsque l'on ne peut pas exercer ses fonctions avec toute la disponibilité nécessaire ? Lors de la mandature précédente, une élue de la majorité a été absente de mai 2017 jusqu'à la fin en mars 2020. Et sur les 20 premiers conseils elle a été absente 11 fois... sans jugement de notre part.

Où en est-on pour l'école maternelle ?

Si vous avez suivi nos dernières communications (gazette, facebook et tract distribué à l'école), nous sommes opposés au projet de reconstruction de l'école maternelle sur le même site car il ne fait aucun doute pour quiconque que c'est un site inondable avéré !

Reconstruire sur le même lieu, sur pilotis avec un étage, est beaucoup plus onéreux et n'élimine pas les risques.

Nous avons à plusieurs reprises tenté de dialoguer avec la majorité et proposé une autre solution. Mais nous nous sommes heurtés à l'absence de débat. Or, sans débat, il n'y a plus de démocratie.

Nous avons alors décidé de saisir le Conseil Municipal par le biais d'une saisine en proposant un référendum local sur le choix du site d'implantation de l'école maternelle. Il fallait un minimum de 200 signatures, nous n'avons eu aucun mal à en obtenir 336, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui l'ont signée.

La délibération sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Trois sujets nous ont paru d'une extrême importance ces derniers mois. Nous avons donc écrit notre gazette pour vous alerter sur ces 3 sujets et nous avons organisé une réunion publique le 5 mai.

Nous remercions toutes les personnes qui sont venues à cette réunion et celles qui se sont manifestées par mail. Les échanges ont été constructifs. Vos questionnements et vos commentaires sont en accord avec nos propos.

1-Il faut trouver des solutions très rapidement pour protéger les maisons qui ont été inondées à plusieurs reprises depuis 2013 et pour certains quartiers depuis les années 1980. Nous vous avons proposé des solutions pour chacun des quartiers les plus sensibles. Les personnes inondées attendaient avec impatience la réunion publique du 31 mai avec le syndicat du Guâ. Il faudra attendre la fin de l'année pour d'éventuelles actions sur le terrain...

2-Vous ne comprenez pas plus que nous l'entêtement du maire à reconstruire l'école maternelle sur le même site. Nous vous avons expliqué que le site du pré de Marès

que nous avons proposé est parfaitement en accord avec le PLU. En effet, la zone est spécifiquement dédiée aux équipements, dont les groupes scolaires.

3-Le plan vélo, ce sujet pourrait sembler n'intéresser que les cyclistes. Détrompez-vous, au vu des choix proposés, nous sommes TOUS CONCERNÉS, piétons, cyclistes et automobilistes, car c'est un projet de partage de voirie. Cela va impacter vos déplacements également. Personne ne comprend les choix proposés pour Tresses par le maire et la communauté de communes, à savoir les CVCB (chaussée à voie centrale banalisée). Une seule voie, centrale, à double sens, pour les voitures et une bande cyclable de chaque côté. Les voitures pour se croiser doivent se rabattre sur la piste cyclable... Nous sommes très inquiets pour la sécurité des cyclistes.

Enfin et pour finir nous avons appris que le Conseil d'État confirme que les élus d'opposition ont bien droit à un espace d'expression sur tous les supports de communication de la commune. Nous l'avions demandé en début de mandature et cela nous avait été refusé ! Nous attendons avec impatience l'application de notre droit !

Les élus du Nouvel Élan Tressois

# *Patrimoine de Tresses*

---

## Chemises anciennes



Nous gardons à Tresses un lot de chemises anciennes en chanvre et en lin, vraisemblablement tissées chez M. Dagens, qui était tisserand dans une maison proche de l'église à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

A cette époque, les chemises traditionnelles étaient taillées dans du tissu extrêmement serré, dur, non décati et de couleur jaune. La tradition orale prétend que les femmes portaient les chemises neuves en période de moisson afin que la sueur en assouplisse les fibres et rende ainsi le vêtement plus agréable au corps. La plupart de ces chemises comportent des pièces et des ravaudages. Ce linge autrefois, avait une longue vie, car il était trop précieux pour qu'on ne le fît pas durer.

Lucien DELUGA †





**30<sup>ème</sup>**  
**Fête des associations**  
**3 septembre**  
**2022**

**De 10h à 17h**  
**Bourg de Tresses**

**Remise des chèques asso**

